

Acquisition de services de mobilité cellulaire 2015-2025

Actualisation des tarifs

Québec, le 9 septembre 2019 – Le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) souhaite vous communiquer le résultat de l'actualisation des tarifs 2019 dans le cadre du regroupement d'achats Acquisition de services de mobilité cellulaires 2015-2025 reliée à l'appel d'offres 999106936.

Par la présente, le CSPQ vous informe qu'à compter du 21 octobre 2019, TELUS COMMUNICATIONS INC. deviendra le prestataire de services de premier rang et ROGERS COMMUNICATIONS INC. deviendra le prestataire de services de deuxième rang.

Conformément au document d'appel d'offres, tous les membres du regroupement d'achats sont tenus d'acquérir l'ensemble de leurs produits et services de mobilité cellulaire chez le prestataire de services de premier rang au moment de leur acquisition.

Par respect des clauses contractuelles, les nouvelles grilles tarifaires et le choix des nouveaux forfaits offerts vous seront disponibles à compter du 21 octobre 2019.

En collaboration avec les prestataires de services, le CSPQ entame désormais la planification des étapes à venir en lien avec la migration. Les modalités de celle-ci, ainsi que tout autre renseignement utile, vous seront transmis ultérieurement. De plus, une section sera ajoutée dans les prochains jours au [site Web](#) regroupant les informations utiles au changement de rang des prestataires. Son contenu sera mis à jour selon l'évolution de la situation. N'hésitez pas à le consulter régulièrement.

Pour toute question, veuillez communiquer avec la Direction de la relation d'affaires en services technologiques (DRAST) à l'adresse courriel : conseillers.dcsc@cspq.gouv.qc.ca

Source : Marie-Josée Blais, conseillère en acquisition
Direction des regroupements d'achats